

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 7 (1981)

Heft: 2

Rubrik: Cours de direction 1981/82

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blithekarin krank war. Wir wünschen unserer Zentralbibliothekar baldige und vollständige Genesung.

6. Bericht der Musikkommission für 1980

Der Bericht wurde in Nr. 1/1981 der «Sinfonia» publiziert. Er wird angenommen und verdankt. Wir danken Herrn Fritz Kneusslin auch für die Arbeit am neuen Bibliothekskatalog.

7. Abnahme der Verbandsrechnung für 1980 und Bericht der Rechnungsrevisoren

Die Verbandsrechnung ist in Nr. 1/1981 der «Sinfonia» erschienen. Der Revisorbericht ist ebenfalls dort gedruckt; er wird nicht verlesen. Die Rechnung sei tadellos geführt. Die Rechnung wird genehmigt und dem Zentralkassier sowie dem Zentralvorstand Décharge erteilt; der Zentralkassier wird für seine ausgezeichnete Rechnungsführung sehr gelobt.

8. Voranschlag 1981 und Jahresbeitrag 1981

Gleichzeitig mit der Verbandsrechnung wurde der Voranschlag publiziert. Auch dieser wird einstimmig genehmigt. Der Jahresbeitrag wird auf Fr. 3.50 je Sektionsmitglied belassen.

9. Wahlen

Die Rechnungsrevisionssektion Liechtenstein-Werdenberg scheidet turnusgemäss aus. Die Sektionen Goldach und Wil SG werden 1981 revidieren. Zur neuen Stellvertreter-Sektion wird einstimmig das Kammerorchester Kloten gewählt.

10. Orientierung über hängige Probleme

10.1 Neuer Katalog der Zentralbibliothek

Die Vorbereitungsarbeiten sind seit der letzten Delegiertenversammlung im Gange, benötigen aber sehr viel mehr Zeit. Frau Käthi Wagner von der Bibliothekskommission berichtet über den Stand der Arbeiten.

Für administrative Arbeiten, das heisst das Schreiben der Erfassungsbögen für den Computer sucht sie Hilfe aus der Region Bern. Die bernischen Sektionen werden um Meldung ersucht, falls jemand Interesse und Zeit hat.

10.2 Bericht der Studiengruppe «Europäische Vereinigung der Liebhaberorchester»

Die Delegiertenversammlung 1980 beauftragte den Zentralvorstand, dem Antrag des PTT-Orchesters Bern gemäss Kontakte in dieser Richtung aufzunehmen. Die gleichzeitig gewählte Studienkommission (René Pignolo, Käthi Wagner-Engel, Jürg Nyffenegger) hat die Arbeit aufgenommen und in einem Bericht, den alle Sektionen kurz vor der Delegiertenversammlung 1981 erhielten, über den Stand der Meldungen ausländischer Stellen berichtet. Herr René Pignolo berichtet über die verschiedenen Stellen, die von der Kommission kontaktiert wurden. Vier Länder (Grossbritannien, Irland, Deutschland und die Niederlande) haben einen Orchesterverband ähnlich wie wir, und sind interessiert, zumindest die Idee aufzunehmen und in ihren Verband einzubringen. Wir warten noch kurze Zeit, ob sich nicht noch weitere Landes-Orchesterverbände melden, und würden dann einen Ideen-katalog zusammentragen, um Zweck und Ziele einer europäischen Vereinigung ausarbeiten zu können.

Der Kommission, insbesondere Herrn René Pignolo, wird für die bisher geleistete Arbeit bestens gedankt.

10.3 Kulturinitiative

Nachdem unser Verband vorerst zurückhaltend reagiert hatte, sind wir zur Einsicht gekommen, dass es allemal besser ist, wenn in der Schweiz 1 Steuerprozent für

Kultur in jeder Form verwendet wird, als dass gar nichts geschieht. Alle Sektionen haben Unterlagen erhalten und Initiativbogen. Diese dürfen aber nur von in der gleichen Gemeinde wohnenden Bürgern unterzeichnet werden. Wir erstrecken die Frist für die Rücksendung an unsern Zentralsekretär bis 31. Mai. So hat das Initiativkomitee nachher noch Zeit, die Unterschriften durch die Gemeinden beglaubigen zu lassen.

10.4 Administratives

Das Verzeichnis aller EOV-Sektionen konnte leider nicht zur heutigen Delegiertenversammlung fertiggestellt werden. Es hat beim Ausdruck des Computers (der übrigens für den EOV gratis erfolgt) nicht alles geklappt. Sobald die Ausgabe korrekt ist, wird sie allen Sektionen zugestellt. Damit dieses Verzeichnis nun immer auf den letzten Stand gebracht werden kann, werden **alle** Sektionen gebeten, Mutationen im Vorstand oder beim Dirigenten sofort unserm Zentralsekretär zu melden. Gleich in der ersten Liste werden elf Sektionen nicht aufgeführt, weil sie weder den Jahresbericht noch den separat angeforderten Zettel mit den Angaben über die Zusammensetzung des Vorstands eingereicht haben.

11. Anträge des Zentralvorstandes

Arbeitsprogramm 1981

- 11.1 Der Antrag laut «Sinfonia» Nr. 1/1981 für die Weiterführung der *Arbeiten am neuen Bibliothekskatalog* wird angenommen.
- 11.2 Antrag 2 für die *Organisation eines Dirigentenkurses* wird ebenfalls angenommen. Details folgen in der Juni-Nummer der «Sinfonia».

12. Anträge der Sektionen

Es wurden keine eingereicht.

13. Bestimmung des Ortes der Delegiertenversammlung 1982

Leider ist bisher keine Meldung eingegangen. Wir bitten, falls sich eine Sektion melden kann und will, dies bis 15. Juli dem Zentralpräsidenten zu melden.

14. Verschiedenes

Vom 6. bis 12. Juli und vom 13. bis 18. Juli 1981 finden in Bad Tarasp/Vulpera Kammermusik-kurse statt.

Vom 19. bis 26. Juli gibt es in Arosa Kammermusikwochen mit Kursen. Allfällige Interessenten sollen sich direkt melden.

15. Ehrungen

15.1 Totenehrung

Unter der Leitung von Herrn Reimann spielte das Orchester der Musikschule Kloten Musik von Georg Philipp Telemann.

Im Jahre 1980 hatten vier Sektionen den Hinschied eines verdienten Mitgliedes zu beklagen: Orchesterverein Schöpfheim Herrn Anton Portmann, Orchesterverein Balsthal Herrn P. Hubler, Orchesterverein Düringen Herrn Alois Riedo und Stadtorchester Grenchen Herrn Oskar Huber.

Die Versammlung ehrt die Verstorbenen durch Erheben von den Sitzen.

15.2 Ehrung der eidgenössischen Orchester-veteranen

Nachdem Vizepräsident Hermann Unter-nährer eine festliche Ansprache an die zu Ehrenden gerichtet hatte, wurden sechs Damen und Herren zu Ehrenveteranen und vierzehn zu Veteranen des EOV ernannt.

Ehrenveteranen

Herr Arnold Binz, Stadtorchester Grenchen, 54 J.; M. Robert Ernst, 51 J., M. Félix Jaquet, 50 J., M. Chs. Schneeberger, 50 J., alle drei Orchester du Foyer, Moutier; Frau Nelli Frick-Heinz, OV Rüti ZH, 50 J.; Herr Max Bosshard, OG Winterthur, 50 J.

Veteranen

Herr Walter Schaich, 45 J. (!), Herr Ernst Sommerhalder, 35 J., beide Stadtorchester Arbon; Herr Alfons Bösch, 35 J., Herr Josef Dettling, 35 J., Frau G. Hangartner-Bärlocher, 34 J. Art Ibis, alle drei Orchester Brunnen; Frau Hildy Schiess, OV Cham, 35 J.; Frä. Ruth Albrecht, OV Chur, 40 J.; Herr Daniel Wyss, OG Luzern, 38 J.; Frau Hedi Laube, OV Rheinfelden, 38 J.; Herr Ernst Eichhorn, Orchester Schwyz, 36 J.; Herr Max Graf, 38 J., Frau Regina Knuchel, 36 J., beide Kirchgemeindeorchester Schwamendingen; Frau L. Kuri-gier-Hensler, 35 J., Herr Meinrad Lienert, 35 J., beide OV Einsiedeln.

Der offizielle Teil der Delegiertenversammlung war um 15.45 Uhr beendet.

Wallisellen, 22.5.1981

Für das Protokoll:

Isabella Bürgin

Communications du comité central

1. Cours de direction

Sur proposition du comité central, la récente assemblée des délégués décida l'organisation d'un cours de direction. Je renvoie à la communication s'y rapportant du président de la commission de musique, dans le présent numéro.

2. Observation des délais

Nous attirons derechef l'attention sur le fait que les délais devraient être mieux observés. Une fédération ne saurait prospérer que si les membres s'en tiennent aux ordres donnés (qui, vraiment, ne sont pas trop nombreux). Il ne devrait pas arriver qu'on soit obligé de réclamer trois fois des rapports annuels, que des vétérans ne soient pas annoncés ou trop tard, que des membres décédés soient annoncés seulement un an plus tard (ou pas du tout) pour l'hommage aux morts. – En observant méticuleusement les délais impartis, vous faciliterez le travail (souvent pas très intéressant) des responsables.

Sursee, 20.5.1981

Pour le comité central:

A. Bernet, président central

Cours de direction 1981/82

L'assemblée des délégués du 16 mai 1981 a décidé d'organiser un cours de direction.

Animateur: Fritz Kneusslin, chef d'orchestre ASDP, 4059 Bâle, Amselstrasse 43.

Lieu: Zurich, Conservatoire, Florhofgasse 6.

Durée et dates: 10 samedis après-midi de 14 à 17 h. Novembre: 7, 14, 21 et 28. Décembre: 12. Janvier 1982: 16 et 23. Février: 6 et 27. Mars: 6.

Programme: Technique de direction (les levées, les points d'orgue, etc.). Lecture de partitions (les clefs d'ut, les instruments transposés). Comment jouer une partition au piano. Questions d'interprétation et d'instrumentation. Comment établir un programme. Le répertoire des orchestres d'amateurs. Création des meilleures conditions pour une répétition fructueuse. La pratique de direction avec un orchestre est au premier plan de ce cours.

Finances: Frs. 300.- à 400.- par participant (suivant le nombre total), sans le voyage et le matériel nécessaire. Les sections voudront bien accorder une aide financière aux intéressés.

Inscriptions: Elles sont acceptées par l'animateur. Veuillez indiquer en même temps votre instrument, parce que l'orchestre sera formé des participants et des volontaires de la région de Zurich.

Bâle, 29.5.1981

Pour la commission de musique:

Fritz Kneusslin, président

Nos remerciements à Kloten

L'Orchestre de chambre de Kloten organisa de main de maître la 61e assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres. Le comité central, la commission de musique et les délégués furent unanimes à le louer: je n'entendais aucune observation négative. Au nom de la SFO je tiens à remercier de tout ce dont l'hospitalité nous combla à Kloten.

Je remercie cordialement en particulier:

- le président circonspect de l'Orchestre de chambre de Kloten, M. Hugo Schenk, de la réalisation impeccable,
 - le président plein d'initiative du comité d'organisation, M. Edi Schmid, de l'organisation exemplaire,
 - Mme Ursula von Euw des travaux exigeants d'accueil et de réservation d'hôtel,
 - M. Ueli Ganz du concert de jubilé d'un niveau remarquable (et de l'intéressante introduction); y compris la jeune pianiste de Kloten, Mlle Beatrice Schnider, de son jeu animé et de sa brillante technique,
 - les directeurs des ensembles instrumentaux et du chœur de l'Ecole de musique de Kloten et du Corps de musique des jeunes de Kloten des morceaux étonnants exécutés avec élan et fraîcheur,
 - le maire de la ville de Kloten, M. H. Benz, de sa présence et de ses paroles de bienvenue ainsi que le conseil municipal de Kloten de l'apéritif offert,
 - la Swissair et les organisateurs des visites guidées dans les chantiers de l'aéroport,
 - tous ceux qui contribuèrent à la bonne réussite de notre assemblée des délégués.
- Nous n'oublierons pas de si vite Kloten et son orchestre de chambre...

Sursee, 20.5.1981

Société fédérale des orchestres

A. Bernet, président central

Procès-verbal de la 61e assemblée des délégués tenue au Centre Schluefweg à Kloten, le 16 mai 1981

1. Salutations

Après une introduction musicale par des instruments à vent (deux œuvres de Georg Philipp Telemann), M. Alois Bernet, président central, a le plaisir d'adresser les saluts les plus cordiaux aux délégués, aux hôtes et aux membres d'honneur, à la commission de musique et au comité central. Nos hôtes furent: Mme Eva Schroeder (Union suisse des chorales), le Dr. Bernhard Billeter (Société suisse de pédagogie musicale), M. Paul Adler («Pro Helvetia»), M. Jakob Hess (Société fédérale de musique). La ville de Kloten se fit représenter par son maire, M. H. Benz, qui souhaita la bienvenue à notre assemblée. La presse signala également sa présence («Anzeiger von Kloten» et «Zürbierter»). Le président central salue les membres d'honneur suivants: M. Ed.-M. Fallet-Castelberg, qui est en même

temps rédacteur de la «Sinfonia», Mlle Isabella Bürgin et M. Carlo Olivetti qui fêta récemment son 80e anniversaire. Nous l'en félicitons chaleureusement. Ont excusé leur absence: le Département fédéral de l'intérieur (Office des affaires culturelles), la SUISA, l'Association des musiciens suisses, Radio DRS, le Conseil d'Etat du canton de Zurich et M. Benno Zürcher, membre d'honneur, qui transmet les salutations les meilleures à l'assemblée.

42 sections de la SFO sont représentées par 82 délégués; onze dames et messieurs accompagnant leurs délégués sont également présents. Dix sections se sont excusées, mais plus de la moitié des sections n'ont pas trouvé nécessaire, manifestement, de le faire.

Cette année, les sections suivantes fêtent un jubilé:

25 ans

Orchesterverein Entlebuch

50 ans

Orchesterverein Flawil, Orchester Schwyz.

75 ans

Orchesterverein Meggen qui est lié depuis un certain temps avec Kriens.

Ses 20 ans fête la section qui nous accueille, l'Orchestre de chambre de Kloten, dont le président, M. Hugo Schenk, et le président du comité d'organisation, M. Edi Schmid, sont félicités cordialement par la SFO qui leur remet des fleurs et un livre. Sont félicitées de même toutes les autres sections en liesse.

2. Etat des présences et nomination des scrutateurs

Sections présentes: 45, délégués: 82, autres participants: 11.

Sont nommés scrutateurs: MM. Bucher, Orchesterverein Sursee, et Schaich, Stadtorchester Arbon.

3. Procès-verbal de la 60e assemblée des délégués tenue à Vaduz, le 3.5.1980

Ce procès-verbal, publié dans la «Sinfonia» no. 2/1980, est accepté avec remerciements.

4. Rapport du président central sur l'activité de la SFO en 1980

Ce rapport figure dans le numéro 1/1981 de la «Sinfonia». La discussion n'est pas demandée. Le rapport est accepté avec remerciements.

5. Rapport de la bibliothécaire centrale pour 1980

Ce rapport fut publié dans le numéro 1/1981 de la «Sinfonia». Il est accepté avec remerciements qui s'entendent aussi pour le travail accompli durant l'année. Des remerciements vont de même à Mme Käthi Wagner pour ses remplacements lorsque notre bibliothécaire centrale était malade. Nous souhaitons à cette dernière un prompt et complet rétablissement.

6. Rapport de la commission de musique pour 1980

Ce rapport figure dans le numéro 1/1981 de la «Sinfonia». Il est accepté avec remerciements. Nous remercions M. Fritz Kneusslin aussi du travail fourni pour le nouveau catalogue de la bibliothèque centrale.

7. Acceptation des comptes 1980 et rapport des vérificateurs

Les comptes de la SFO ont paru dans le numéro 1/1981 de la «Sinfonia». Le rapport des vérificateurs y figure de même; point n'est besoin de le lire à haute voix. Il en résulte que la comptabilité est tenue de façon impeccable.

Les comptes sont acceptés et décharge est donnée au caissier central ainsi qu'au comité central; le caissier central est loué pour son excellente tenue de la comptabilité.

8. Budget 1981 et cotisation 1981

Le budget fut publié en même temps que les comptes de la SFO. Il est accepté à l'unanimité.

La cotisation annuelle reste fixée à 3 fr. 50 par membre des sections.

9. Elections

La section vérificatrice Liechtenstein-Werdenberg quitte ses fonctions après deux ans. Les sections de Goldach et de Wil SG vérifieront les comptes de 1981. L'Orchestre de chambre de Kloten est nommé à l'unanimité nouvelle section vérificatrice suppléante.

10. Orientation sur des problèmes en suspens

10.1 Nouveau catalogue de la bibliothèque centrale

Les travaux préparatoires sont en cours depuis la dernière assemblée des délégués mais ils prennent énormément de temps. Mme Käthi Wagner, membre de la commission pour la bibliothèque, rapporte sur l'état des travaux.

Elle cherche une aide dans la région bernoise pour des travaux administratifs, notamment pour écrire les feuilles de base pour l'ordinateur. Nos sections bernoises sont priées de s'annoncer pour le cas que l'un ou l'autre de leurs membres s'intéresserait et aurait le temps pour ce travail.

10.2 Rapport du groupe d'étude «Association européenne des orchestres d'amateurs»

L'assemblée des délégués de 1980 chargea le comité central, en conformité d'une proposition de l'Orchestre symphonique des PTT, de prendre des contacts dans cette direction. La commission d'étude nommée en même temps (M. René Pignolo, Mme Käthi Wagner-Engel, M. Jürg Nyffenegger) a commencé son travail et orienté, dans un rapport que toutes les sections reçurent peu avant l'assemblée des délégués de 1981, sur l'état des réponses d'instances étrangères. M. René Pignolo rend compte sur les autorités et organismes contactés par la commission. Quatre pays, la Grande-Bretagne, l'Irlande, la République fédérale allemande et les Pays-Bas, disposent d'une union d'orchestres d'amateurs telle que la nôtre et sont intéressés de relever l'idée et de la discuter au sein de leur organisation. Nous attendons encore quelque temps pour voir si d'autres unions nationales d'orchestres d'amateurs ne s'annonceraient pas. Ensuite, nous établirons un catalogue d'idées afin de nous permettre de fixer le but et les objectifs d'une association européenne.

Les délégués remercient chaleureusement la commission (en particulier M. René Pignolo) du travail fourni jusqu'ici.

10.3 Initiative pour la culture

La SFO s'étant, de prime abord, montrée assez réservée vis-à-vis de cette initiative, nous avons compris, entretemps, qu'il vaudrait toujours mieux dépenser un pour-cent des impôts pour la culture que de ne rien faire du tout. Toutes les sections reçoivent la documentation nécessaire ainsi que des feuilles d'initiative. Ces dernières ne doivent cependant être signées que par des citoyens habitant la même commune. Nous prolongeons le délai pour le renvoi jusqu'au 31 mai. Ainsi le comité d'initiative aura encore le temps de faire légaliser les signatures par les communes.

10.4 Affaires administratives

La nomenclature de toutes les sections de la SFO n'a pu être terminée pour l'assemblée des délégués de ce jour. L'impression par l'ordinateur (qui se fait d'ailleurs gratuitement pour la SFO) n'a pas joué en tous points. Dès que l'édition sera en ordre, elle sera adressée à toutes les sections. Afin que cette nomenclature puisse être tenue rigoureusement à jour, toutes les sections sont priées de bien vouloir signaler immédiatement à notre secrétaire central toutes